Martigny, lundi 22 mai 1939. *79me année* *No 59.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÈDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Lettre de Berne

Notre situation financière

(De notre correspondant particulier)

Il faut rendre à la commission des finances du Conseil national cette justice qu'elle n'a pas la tâche mirobolante et que sa besogne est plutôt ingrate. Obligée de compulser d'épais dossiers et d'éplucher des montagnes de comptes, contrainte de parcourir, sans toujours y voir trop clair, le labyrinthe des chiffres, le terrain mouvant et tourbillonnaire des balances et des bilans, elle ne peut se payer le luxe de siéger dans quelque Eldorado helvétique et tient généralement séance dans la ville fédérale, où elle se trouve à portée des livres et registres.

C'est ce qu'elle vient de faire, au début de la semaine. Mise en présence du déficit des comptes d'Etat, pour l'exercice écoulé, elle s'est vivement inquiétée, cette fois, de l'étendue et de l'efficacite du travail fourni par les commissaires désignés en vue de dénicher, partout où faire se peut, des occasions d'économies et des possibilités de compressions budgétaires. Dans quelle mesure ces enquêteurs ont-ils rempli leur mandat, dans quelle mesure la tâche leur a-t-elle été obligeamment facilitée par M. Lebureau ou au contraire entravée par les gardiens du sérail de la rue fédérale, dans quelle mesure ils ont imposé leur volonté de tout voir ou au contraire subi la résistance passive de certains tabous ou de certains *beati possidentes*, c'est un problème que nous ne sommes guère en mesure de tirer au clair. Le fait est qu'un de ces censeurs nous a candidement avoué qu'il n'avait pas pu voir et observer grand'chose et que le résultat de toutes ces investigations reste loin en deçà des espoirs conçus lors de la désignation de cette noble cohorte. Il faut bien se résigner...

Quant à M. le conseiller fédéral Wetter, il a fourni à la Commission parlementaire un certain nombre d'indications pleines d'intérêt. On sait que le nouvel argentier fédéral s'était réservé, avant d'émettre une opinion circonstanciée sur notre situation financière d'élaborer un plan général de redressement, d'examiner tout le problème en toute sérénité, sans aucune idée préconçue, ni parti pris optimiste ou pessimiste, ni préjugé d'aucune sorte. C'est évidemment une méthode hautement recommandable.

Il semble aujourd'hui que le Chef du Département fédéral des finances ait acquis cette vue d'ensemble, ce coup d'œil périscopique préalable à toute conception d'un plan général d'assainissement de notre situation financière. Il a déclaré aux membres de la Commission des finances que, toute charge incluse et en tenant compte des dépenses nouvelles envisagées en vue, notamment, du renforcement de la défense nationale, la dette globale de la Confédération et des CFF devait être évaluée à quatre milliards et demi. Bien entendu, une somme pareille est loin d'être une bagatelle, pour un pays tel que le nôtre, obligé, pour comble de malheur, de multiplier ses dépenses militaires à un moment où la crise est loin d'avoir désarmé, où le chômage sévit sur une large échelle et où les charges des contribuables, sur le triple plan communal, cantonal et fédéral, ont atteint le plafond. M. Wetter, qui se garde d'illusions, en homme d'affaires avisé, a déjà tenu à prévenir l'opinion que, nonobstant la prolongation, sous un autre vocable, de l'impôt de crise, un prélèvement sur la fortune se révèlerait très probablement indispensable pour assurer la couverture, dans un délai à peu près normal, des dépenses militaires.

Nous en sommes là. C'est la carte forcée. Peut-être convient-il moins de maudire nos braves enquêteurs, nouveaux Diogènes à la recherche de chimériques économies, que les quelques matamores européens dont l'orgueil fou entretient les peuples dans une perpétuelle et ruineuse alerte.

P.

Parents, prenez garde à vos enfants

La gendarmerie de Monthey a procédé dernièrement à l'arrestation d'un étranger signalé au Moniteur de police et récidiviste notoire, coupable de se livrer à des actes répréhensibles sur de petits enfants, garçonnets et fillettes. Il avait malheureusement fait une victime dans le village de Vionnaz. Fort heureusement le répugnant individu a été mis pour un assez long temps dans l'impossibilité de nuire.

Parents, prenez bien garde à vos petits enfants !

L'assemblée de la Sté cant. d'Horticulture et de Pomologie, à Monthey

(Correspondance particulière retardée)

Cette Société a tenu son assemblée de printemps dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf, dimanche 14 mai courant. Un auditoire nombreux avait répondu à l'appel du comité.

L'assemblée a été ouverte par M. Goy, le très dévoué et méritant président de la Société qui adresse des souhaits de bienvenue bien tournés aux participants, trouvant des mots particulièrement aimables pour les dames accompagnantes. Il salua tout particulièrement la présence de M. Delacoste, président de la ville de Monthey, Jules Desfayes, président de l'Association agricole du Valais, Schuber, ancien président de la Fédération romande d'horticulture, et la presse représentée. Il donna connaissance des excuses de MM. Troillet, Wuilloud, Thomas, Hermann Gaillard, Jos. Spahr et Luisier, directeur de Châteauneuf, que représentait M. Michelet, chef de la Station cantonale d'arboriculture.

Les questions d'ordre purement administratif furent promptement liquidées après quoi on passa aux intéressantes causeries et discussions prévues à l'ordre du jour.

Le Bas-Valais et la culture du fraisier

Il appartenait à M. Neury, chef de la Station cantonale d'horticulture, de nous entretenir de cet intéressant sujet. Il ressort surtout de l'exposé du conférencier que s'il est encore opportun d'encourager la culture du fraisier dans notre canton, il ne conviendrait pas cependant de dépasser certaines limites. Ce sur quoi il faut porter les efforts, c'est sur la sauvegarde des positions acquises et sur la recherche de la qualité.

M. Neury commenta avec sa grande compétence un film qu'il fit projeter à ce sujet, après quoi il nous parla des engrais et des essais récemment entrepris par la Station fédérale d'essais agricoles, essais dont les résultats seront portés à la connaissance des horticulteurs à la prochaine assemblée d'automne. S'agissant du choix de la variété, il recommanda comme précédemment la « Madame Moutot ». Le distingué conférencier donna ensuite des explications et renseignements détaillés sur la manière de mettre les plants en terre et sur le paillage. Des fraises du Valais ont été rebutées en Suisse allemande parce que sales et terreuses. Pour la protection contre la gelée la couverture avec de la paille s'est révélée efficace.

Des renseignements précis et détaillés sur le traitement des fraiseraies contre le ver blanc, les maladies cryptogamiques et autres ennuis de ces plantations terminèrent cette très intéressante et utile conférence.

A l'Exposition de Zurich

Après avoir dûment remercié M. Neury, M. Goy ouvrit une discussion sur le projet d'une participation de la Société à l'Exposition nationale de Zurich par le moyen d'une exposition de produits du verger et du jardin valaisans. M. Flueler, directeur de l'Office central pour la vente des fruits et légumes à Saxon, donna à ce sujet des renseignements du plus haut intérêt. Il sollicita vivement la collaboration des producteurs valaisans afin qu'ils secondent les efforts de l'Office central dont les moyens financiers sont malheureusement très limités. L'assemblée abonda dans le sens de la suggestion de M. Flueler et vota à l'unanimité une résolution favorable à celle-ci.

Apports sur le bureau

Ceux-ci formaient une exposition aussi variée qu'alléchante. Le jury formé de MM. Benoît, professeur, Ernest Jaccard et Nicolay, établit le palmarès que voici : 1. 10 points : M. Collomb, Villeneuve, avec vives félicitations du jury ; 2. 2 pts : M. Hilaire Gay, Martigny, 1 lot poireau ; 3. 6 pts : M. Cotture, Fully, 1 lot pommes ; 4. 10 pts: MM. Goy et Meyer, Malévoz, 1 lot légumes ; 5. 10 pts : M. Ch. Feller fils, Bex, 1 lot hortensias.

Visite à Malévoz

La visite de notre superbe établissement de Malévoz a été le clou de cette assemblée de printemps. Elle fût un plaisir des yeux et était considérée comme un hommage offert aux dames accompagnantes. Elle permit en tout cas à chacun de constater *de visu* le résultat des connaissances et du véritable talent de M. le président Goy. La visite du jardin et des décorations florales constitua un véritable émerveillement. La réception offerte dans ce cadre enchanteur fut appréciée à son exacte valeur.

Les horticulteurs s'intéressèrent particulièrement à la démonstration qui leur fut faite par M. Goy d'une tondeuse à moteur pour pelouse, tandis que les agriculteurs prisèrent plus spécialement la présentation de 2 houes à bras de fabrication suisse.

Le poète qui cohabite en M. Jules Desfayes avec l'ami et le défenseur des travailleurs de la terre, trouva dans le décor évocateur des jardins et « floralies » de Malévoz la noble inspiration qu'il recherchait. Aussi est-ce avec élégance, conviction et la foi du convaincu que le président de l'Association agricole du Valais adressa aux participants le salut de cette Association, relevant avec autant de pertinence que d'esprit les bienfaits de l'horticulture, fleuron des Sociétés d'agriculture et disant finalement à M. Goy ce que chacun pensait de son fécond apostolat.

Le retour

On s'arracha avec regret du milieu évocateur dans lequel on avait vécu de si beaux instants et grâce au savoir-faire de M. Goy qui se révéla une fois de plus la providence de ses invités, les participants purent rejoindre par car St-Maurice pour rattraper là le train qui les ramenait dans leurs foyers.

Ils y apportèrent avec eux la plus belle gerbe de souvenirs qu'ils pouvaient rêver.

X.

Témoignages d'amitié

(Correspondance particulière)

Il y a quelques jours la foudre tombait sur le tunnel de la route de Gandria et faisait exploser les mines militaires. Le tunnel s'effondrait sur une centaine de mètres faisant deux morts et plusieurs blessés.

Et voilà comment deux journaux italiens relatent le fait avec un cynisme inouï :

La *Cronaca prealpina* de Varèse du 9 mai annonce le malheur sous le titre suivant : « Une catastrophe due à la psychose de guerre des antifascistes tessinois ». Le journal poursuit en disant que la Suisse a fait miner ses routes et ses ponts parce qu'elle est effrayée par la « propagande des fauteurs de guerre à la solde du Kremlin, des forces occultes du Grand Orient de Paris et (je traduis littéralement) de la centrale juive de New-York. La vraie coupable n'est pas la foudre mais bien toute la presse tessinoise payée par Moscou et la franc-maçonnerie. »

Le même jour un autre journal « La provincia di Como », de Côme, ne le cède en rien à son confrère dans l'art de l'insulte. Il présente le fait sous le titre : « Un amusement avec les armes », et il continue ainsi : « Savez-vous ce qu'il arrive à faire deux choses qui ne doivent pas se faire ? 1) avoir trop peur, 2) donner des armes aux enfants. Il arrive le désastre de Gandria. Quand nous avons vu miner les ponts et les routes à notre frontière, nous, vieux habitués des tranchées (celles de Caporetto et de Guadalajara ?), nous avons eu quelques craintes pour ces braves garçons du génie suisse, obligés de faire ce travail dangereux. En somme pauvres enfants, vous ne savez donc pas qu'on ne s'amuse pas avec les armes, qu'on ne vole pas impunément le métier de soldats à de vrais militaires. Nous regrettons sincèrement qu'il y ait eu des victimes et nous aurions voulu que la mine explosât sous le ventre des autorités qui ont ordonné de poser les mines. »

Voilà comment sont traités le peuple et les autorités suisses. Ne croyez pas que ces faits soient exceptionnels ; un autre journal, *Libro e Moschetto*, disait il y a quelque temps que la Suisse est une démocratie décadente issue de traités et qui n'a plus sa raison d'être.

Ces journaux passent librement la frontière parce que les autorités suisses ne veulent pas troubler nos relations de bon voisinage avec l'Italie. Il y a un moment où la tolérance devient de la faiblesse. Il serait bien temps d'empêcher que toutes ces âneries antidémocratiques et antisuisses passent la frontière et ne pas se contenter d'admonester les journalistes suisses qui élèvent un peu le ton. Combien de protestations et de menaces recevrions-nous si un journal suisse se permettait de parler de l'Italie dans les termes cités plus haut ?

D'autre part, dans un pays où la presse est si docilement orchestrée, ce n'est plus l'opinion d'un journaliste qui s'exprime, mais bien l'opinion qui a cours officiellement, malgré toutes les tardives protestations d'amitié et de bonne foi. Nous savons ce que valent les serments des dictateurs. Il n'est plus un honnête homme qui puisse y croire.

R. J.

En passant ...

Enfin !

Enfin ! s'est écrié le président de la ville de Sion, nous allons inaugurer la nouvelle salle du Grand Conseil.

Il eût pu tout aussi bien s'exclamer : « ouf ! » car cette manifestation à laquelle assistait un nombre impressionnant de notabilités mettait un terme au conflit qui divisait depuis si longtemps la capitale et le gouvernement.

M. Raymond Evéquoz se souvient, en effet, qu'il fallut quarante ans de combats et de pourparlers pour que le Parlement obtînt satisfaction.

La ville et l'Etat avaient signé entre eux un accord qui suscita un ...désaccord lequel engendra finalement une entente.

Tout est donc aujourd'hui pour le mieux.

Par les soins de M. l'architecte Alphonse de Kalbermatten, l'ancien Casino a été transformé le plus heureusement du monde et le Grand Conseil y pourra siéger dans un décor simple, élégant et d'un goût délicat.

Cette salle où le public disposera d'une tribune, il est à présumer que vous aurez la curiosité de la visiter au cours de la session présente.

Cela me dispensera donc de vous la décrire.

M. Haegler qui en faisait les honneurs à M. le juge cantonal Desfayes lui montra qu'une des travées en était plus éclairée que l'autre :

— Il n'y a rien d'étonnant à cela, repartit le président du Tribunal cantonal, c'est la gauche...

La Presse aura sa tribune à elle et disposera d'un téléphone :

Innovation qu'elle appréciera, sans doute, à sa juste valeur.

L'inauguration de la nouvelle salle a eu lieu samedi après-midi devant de nombreuses personnalités.

MM. les conseillers d'Etat Fama, de Chastonay et Anthamatten assistaient à la cérémonie.

Du bureau du Grand Conseil, seul M. Weissen manquait à l'appel.

Les députés aux Chambres fédérales étaient également présents : MM. Crittin, Escher, Dellberg, Evéquoz.

M. le chanoine Imesch représentait l'Evêché, M. Albert de Torrenté la bourgeoisie et le Conseil communal devait se trouver au grand complet dans la salle.

Il y avait aussi M. Ambrosi, consul d'Italie en Valais, M. Camille Desfayes, président du Tribunal cantonal, M. Abel Delaloye, président du Conseil d'administration de la Banque cantonale, M. Maurice de Torrenté, préfet de Sion, M. Alphonse de Kalbermatten, M. Schmidt, architecte cantonal.

M. Oscar de Chastonay, président du Gouvernement, coupa le ruban rouge et blanc qui « défendait » la porte et par ce geste à la fois symbolique et sec, il offrit la salle aux députés.

Puis, il y eut une collation.

On entendit trois discours.

M. Kuntschen, président de Sion, rappela les démêlés de la capitale et de l'Etat, M. Oscar de Chastonay, président du gouvernement, les oublia, et M. Marcel Gard, président du Grand Conseil, les excusa.

Nous n'allons pas les ranimer en les évoquant devant vous.

Il faut simplement constater avec les orateurs que les députés pourront travailler désormais dans des conditions meilleures et que le Parlement gagnera en prestige et en dignité ce qu'il perdra en pittoresque.

Il siégea tour à tour à l'Hôtel de Ville, au Casino, dans un local de gymnastique et il ne se sentit chez lui nulle part.

Le voilà maintenant dans ses meubles et ses pérégrinations sont enfin terminées.

Il faut en rendre grâce au Conseil d'Etat qui s'efforça de résoudre un délicat problème, au bureau du Grand Conseil et tout particulièrement à M. Marcel Gard qui relança la commune de Sion sans jamais se décourager et peut-être aussi aux journaux valaisans qui à force de taper sur le même clou contribuèrent à la construction nouvelle...

Remercions également la ville de Sion et son président, M. Kuntschen, d'avoir rendu le bonheur de nos députés d'autant plus vif qu'ils l'avaient plus désespérément attendu.

Il suffit pour en goûter tout le prix de convoiter longtemps une chose et le présent qu'on leur offre aujourd'hui leur paraîtra certainement d'une valeur inestimable :

Quarante ans de patiente attente !

C'est à peu près le temps qu'il faut pour mériter le paradis.

Nos députés vont être aux anges.

A. M.

La vie sédunoise

A propos des Services industriels

M. Corboz, directeur des S. I., nous écrit :

J'ai lu avec intérêt les explications fournies par M. J. Spahr au sujet du rendement des Services Industriels. Je regrette de ne pouvoir partager son point de vue : le rendement d'une entreprise exprimé en % par rapport au capital engagé comprend les intérêts, les amortissements et le bénéfice net. Si l'on veut indiquer le bénéfice net en %, il ne faut pas parler de rendement.

Je ne puis en dire davantage, le rapport des vérificateurs de comptes n'ayant pas encore été examiné par la Commission des S. I.

Pour ce qui me concerne personnellement, je considère cette polémique au sujet du rendement des S. I. comme étant close. Je donnerai en séance de commission à M. J. Spahr les indications concernant le bénéfice net en % d'autres entreprises, libre à lui d'en faire l'usage qu'il voudra.

P. Corboz.

Le retour de nos chanteurs

Hier soir nos chanteurs sédunois de la « Chorale sédunoise » et du « Maennerchor », auxquels s'était joint le groupement de Savièse, ont été accueillis chaleureusement par la population à leur retour de Viège. L'« Harmonie municipale » et la « Société de gymnastique » avaient tenu à apporter à nos sociétés leurs félicitations pour le beau succès qu'elles venaient de remporter dans les différents concours de la fête de chant.

Un cortège parcourut la ville et se rendit ensuite à l'Hôtel de la Planta où d'aimables paroles furent échangées.

M. Kuntschen, président de Sion, remercia nos chanteurs d'avoir si bien défendu les couleurs de la capitale à Viège et leur dit son entière satisfaction. Il rendit un hommage tout particulier à M. Georges Haenni.

MM. Exquis au nom de la Chorale sédunoise, Imsand au nom du Maennerchor et Zuchuat au nom de la société de Savièse prirent également la parole.

La Chorale sédunoise termina la soirée en son local du Café Industriel où M. de Chastonay, membre d'honneur de la société, M. Exquis, président, M. François de Kalbermatten, un des vétérans, apportèrent aux chanteurs leurs témoignage d'estime et de reconnaissance.

M. Georges Haenni, directeur, remercia également les membres de la société de l'effort qu'ils avaient accompli. A notre tour, nous les félicitons des belles victoires qu'ils viennent de remporter.

Le concert de l'Harmonie

Samedi soir, à l'Hôtel de la Planta, l'« Harmonie municipale » a donné un excellent concert sous la direction de M. Viot.

Un nombreux public avait tenu à apporter aux musiciens ses encouragements et son appui.

Dans un discours, M. Sidler, président de la société, rendit hommage à M. Kreig dont il dit les mérites et souligna les tâches multiples qui attendent notre corps de musique.

Une auto contre une vache

M. Henri Morini, voyageur de commerce habitant Sion, roulait sur la route cantonale en automobile, quand à proximité de St-Léonard, sa voiture entra en collision avec une vache et la blessa grièvement. Quant à la machine, elle a subi pour 300 fr. de dégâts.

Collision de deux autos

Dimanche matin, devant l'hôtel de la Paix, une automobile genevoise entra en collision avec une voiture vaudoise qui débouchait d'un chemin transversal.

Tout se borne à des dégâts matériels.

† M. Jean Bruttin, conseiller bourgeoisial

(Corr. part.) Chose inconcevable, notre ami Jean Bruttin n'est plus. Parti gaîment samedi après-midi, vers trois heures, pour Molignon, où il avait une affaire à traiter, on le trouvait quelques instants plus tard étendu de tout son long sur la route de Clavoz, face au ciel.

Il venait d'être victime d'une crise foudroyante d'angine de poitrine, à moins de 41 ans.

Fils de M. Léon Bruttin, notre ami avait accompli ses écoles et son collège à Sion et Engelberg, où il conquit son diplôme de maturité en 1918, et son université à Lausanne, d'où il revint avec la licence ès sciences commerciales.

D'emblée, il succéda à son père, lui aussi prématurément décédé au grand malheur de tout le monde, et se voua presqu'exclusivement à la gérance de l'agence générale de l'Helvétia-incendie. Bien vite il s'acquit des sympathies générales, car sous des dehors plutôt froids, Jean Bruttin cachait les plus belles qualités : travail, sérieux, attachement à ses convictions, à sa famille et à ses amitiés, bonté profonde et courage moral.

Homme intègre, il passa ces dernières années par de dures épreuves, mais jamais ses proches ne l'entendirent ni se plaindre, ni critiquer qui que ce soit. En silence et avec obstination il luttait contre le mauvais sort et il avait eu la joie, récemment, de constater que ses efforts avaient abouti.

Deux événements vinrent aussi éclairer sa trop brève carrière : son union avec Mlle Marie de Lavallaz, fille de feu M. l'avocat Joseph de Lavallaz, une personne qui lui fut d'un très grand réconfort, et son élection comme conseiller bourgeoisial. Excellent époux, magistrat de valeur, il ne laisse partout que des regrets unanimes, et c'est les larmes aux yeux que nous disons un dernier adieu à ce bon citoyen et parfait brave homme.

Un ami du parti.

P. S. — L'ensevelissement de M. J. Bruttin aura lieu mardi matin, à Sion, à 10 heures.

Nouvelles du Valais

Gränchen. — *Les morts.* — (Inf. part.) A l'âge de 62 ans est décédé César Walter, instituteur, ancien gérant des sociétés de consommation à Stalden, puis président de la commune de Grächen de 1930 à 1933.

Un grave accident. — Un bien triste accident est survenu dans le paisible village de Chermignon. Mme Rey-Daniel avait pris place sur un char tiré par une vache pour se rendre aux champs. Au milieu du village une collision se produisit dans des circonstances encore mal établies entre son char et celui de M. Arthur Bonvin, qui arrivait d'Ollon. Le choc fut extrêmement violent et Mme Rey fut précipitée à terre. Ramenée à son domicile par des passants, le médecin appelé d'urgence diagnostiqua que la pauvre femme avait une fracture du crâne.

La contrebande et ses risques. — Un grave accident s'est produit samedi à la frontière italo-suisse, dans le Val Ferret.

Un groupe de contrebandiers italiens, au nombre de six, franchissait le col des Angreniettes, à 2939 m. d'altitude, quand soudain une corniche de neige s'effondra, entraînant deux personnes.

L'alerte fut donnée par l'un des survivants à Ferret, qui avertit la station de secours d'Orsières.

Le chef de cette dernière, M. Paul Troillet, forma aussitôt une colonne de secours qui partit vers 13 heures pour se rendre sur les lieux de l'accident qui s'était produit vers 7 heures du matin. Elle retrouva en effet un cadavre, puis un blessé gravement qu'elle eut mille peines à redescendre jusqu'à Orsières, où elle arriva vers 22 heures. De là, le malheureux qui doit avoir une fracture de la colonne vertébrale a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Martigny, où il est en traitement.

Après un double accident mortel. — On se souvient qu'en septembre 1936 une automobile du garage Clerc, conduite par le chauffeur John Rouiller, s'en revenait de Bourg St-Pierre, lorsque peu avant Liddes l'auto manqua un virage et vint s'abattre deux cents mètres plus bas, près de la Dranse. Des occupants, MM. G. Troillet, avocat, et R. Yost, horloger à Martigny, furent tués sur le coup, tandis que M. Dietrich et le chauffeur échappaient à la mort. L'enquête établit qu'une pièce de la direction de l'auto avait sauté. En première instance, le tribunal du district d'Entremont libéra le chauffeur et condamna le garagiste à 500 fr. d'amende. Ce dernier interjeta appel au Tribunal cantonal qui a confirmé le jugement de première instance.

Un procès civil continuera : le père d'une des victimes et sa fiancée réclamant des dommages intérêts.

Après un cours de répétition. — Le Commandant de la troupe stationnée à Villeneuve, Roche, Noville et Vouvry se fait un devoir d'exprimer aux autorités communales et à la population de ces localités sa vive reconnaissance pour leur accueil si cordial et leur empressement à faciliter le logement des hommes dans les locaux les plus confortables.

Il remercie les propriétaires qui ont mis à la disposition des compagnies des terarins d'exercice et se sont aimablement prêtés aux réquisitions

Il est heureux de souligner encore le beau résultat des collectes organisées dans plusieurs villes et villages lors des concerts de la fanfare au bénéfice du fonds de secours du bataillon. Un grand merci à tous ceux qui ont ainsi soutenu nos soldats dans l'exécution de leur tâche.

La troupe gardera de ce service le meilleur souvenir. Au nom des officiers, sous-officiers et soldats : *Le Commandant de bataillon.*

A l'œuvre avec courage. — L'hirondelle est de retour ; des fleurs partout ; le grand tapis vert monte à l'assaut des sommets ; tout nous invite à la joie. Heureux nous oublions parfois ceux qui ne le son pas : nos pauvres malades. Eh bien il faut y songer et surtout les aider.

A cet effet, la Ligue anti-tuberculeuse du district d'Entremont organise pour le 25 juin, dans la magnifique vallée de Bagnes, à Châble, sa kermesse annuelle. Mères et chefs de famille, jeunes gens, jeunes filles, tous vous contribuerez à la réussite complète de cette journée que nous voulons bonne pour la cause qui nous est chère : la lutte sans défaillance contre l'insidieuse et perfide maladie. Cette lutte s'organise, s'intensifie, les bonnes volontés sont nombreuses ; de beaux gestes nous ont touchés ; mais les besoins sont si grands et nous voudrions tant pouvoir faire davantage.

Pour cela, que chacun fasse son devoir dans la mesure de ses forces. Dès aujourd'hui préparez beaucoup de lots pour notre tombola, réservez bon accueil à nos quêteuses et vendeuses de billets et vous tous braves paysans de ce beau district d'Entremont, retenz bien cette date du 25 juin.

Ligue antituberculeuse d'Entremont.

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat homologue : 1. les statuts du consortage de la montagne de la Crettaz (Savièse) ; 2. les statuts de la société de tir d'Euseigne ; 3. les statuts de la société de laiterie de St-Léonard ; 4. les statuts des Caisses d'assurance du bétail de Visperterminen, de Goppisberg et de Greich.

Nominations : M. l'avocat Dr Oscar Schnyder, à Brigue, est nommé président de la commission chargée de trancher administrativement les conflits ayant trait à la fixation des limites intercommunales existantes ; M. l'avocat Joseph Kuntschen, à Sion, est nommé rapporteur près le tribunal du district de Sion, et M. l'avocat Dr Henri Evéquoz, au même lieu, est nommé rapporteur-substitut.

Adjudication des travaux publics et fournitures. — Le Conseil d'Etat décide de compléter son arrêté du 2 mars 1934 concernant l'adjudication des travaux publics et fournitures, par l'adjonction à l'article 9 du dit arrêté des dispositions suivantes :

« Il sera tenu compte des conditions figurant dans les contrats collectifs de travail régionaux, reconnus par le Conseil d'Etat. Ces contrats, pour être reconnus, devront toutefois prévoir l'affiliation patronale à une caisse d'allocations familiales et à une caisse de chômage organisée sur la base du principe paritaire. Il sera demandé l'application de ces contrats aux soumissionnaires et cette clause sera insérée dans les cahiers des charges. »

Démission : Est acceptée, pour motifs de santé, la démission sollicitée par M. Johann Schmidt, comme conseiller communal de Reckingen.

Promotions militaires : Sont promus au grade de lieutenant : 1. le caporal Claivaz Pierre, 1917, de et à Nendaz ; 2. le caporal Haug Kaspar, de et à Aeschi-Spiez.

Un hôte peu recommandable. — Le détenu Blanc, connu pour ses fameuses évasions des pénitenciers suisses, a été amené l'autre jour à Sion depuis Bellechasse. Il a été extrait à la gare du wagon cellulaire par deux gendarmes assistés de l'agent de sûreté Parvex. Solidement menotté il a été conduit en lieu sûr. Blanc devra répondre de nombreux méfaits en Valais devant le juge compétent.

Collision de deux cyclistes. — (Inf. part.) Un jeune homme de 16 ans, M. Simon Fournier, circulait à bicyclette sur la route cantonale, quand près du village de Vétroz il eut un moment de distraction et il heurta une bicyclette que conduisait Mme Thérèse Berthousoz.

Les deux véhicules ont été endommagés.

Chemin de fer du Gornergrat. — (Inf. part.) L'exploitation de cette ligne de Zermatt-Riffelalp-Gornergrat sera reprise le 1er juin prochain.

Fully. — *Fête du Cinquantenaire.* — La fanfare la « Liberté » a l'honneur et le plaisir d'informer tous ses amis et le public en général qu'elle organisera la fête du Cinquantenaire de sa fondation le 9 juillet prochain.

La manifestation se déroulera sous les hautes frondaisons des châtaigniers séculaires aux frais et mystérieux ombrages. Elle aura à peu près l'ampleur d'un festival, car d'ores et déjà, la participation d'une dizaine de corps de musique est assurée. Tout est prévu pour satisfaire les goûts les plus divers : harmonie des cuivres, discours de chefs aimé, vins capiteux et veloutés, attractions variées et danse. Ce sera la fête des yeux, de l'esprit et du cœur que pas un radical ne voudra manquer. La date du 9 juillet apparaîtra donc lumineuse et rappellera à tous que le plaisir ou l'amitié et même l'un et l'autre dirigeront vos pas vers le pays du soleil, cette Riviera valaisanne qu'est le grand village de Fully.

Tout passe, tout s'oublie : une seule chose reste : la fête du Cinquantenaire de la « Liberté », dont la date s'inscrira en lettres d'or dans les annales musicales de notre cher pays.

Le Comité de presse.

Un tremblement de terre. — (Inf. part.) Au cours d'un de ces derniers jours, un fort tremblement de terre a été ressenti à Brigue et environs, mais il n'a heureusement occasionné aucun dégât aux immeubles.

Une avalanche obstrue la route de Fionnay. — (Inf. part.) On se souvient qu'un éboulement avait obstrué dernièrement la route de Fionnay. Le chemin avait été remis en état, mais samedi, une nouvelle avalanche est descendue au lieu dit « Lavantschair » à mi-chemin entre Fionnay et Lourtier et de nouveau la circulation a été interrompue. On s'occupe activement à remettre en état la chaussée.

Vol d'usage. — Une automobile, volée à Genève, a failli provoquer un accident au Bois-Noir, à St-Maurice. L'auto, qui a disparu, était occupée par deux jeunes gens en goguette et une jeune fille. Les recherches ne manqueront pas d'aboutir à des résultats.

La vie à Martigny

Avis aux ménagères

(Comm.) Une démonstration fort intéressante est offerte ces jours gratuitement aux ménagères de Martigny-Ville et Martigny-Bourg par les bons soins des Services industriels. Un chef de cuisine spécialiste traitera sur l'art culinaire et la cuisson des aliments sous forme de grillade. Nul doute qu'une affluence nombreuse s'intéressera à l'art particulièrement délicat de la gastronomie.

L'Etoile annonce *« Trois de Saint-Cyr »*

C'est après-demain mercredi qu'aura lieu à l'ETOILE la première de *« Trois de Saint-Cyr »*, un film grandiose, noble et vigoureux à la gloire de la célèbre école militaire française.

Trois de Saint-Cyr est dédié au « premier bataillon de France » dont sont issus déjà tant de chefs d'élite et de purs héros.

Le public de Martigny, très averti des nouveautés de l'écran, fera, nous en sommes persuadé, à cette œuvre de choix un accueil des plus sympathiques et se pressera nombreux mercredi soir à l'Etoile.

Réception du Chœur d'hommes

La population de Martigny a fait hier soir une cordiale réception au Chœur d'hommes qui revenait de la fête cantonale de chant à Viège. Précédé de l'Harmonie municipale, un cortège conduisit nos chanteurs sur la Place Centrale. M. Marc Morand, président de la ville de Martigny, adressa ses félicitations chaleureuses au Chœur d'hommes qui obtient au concours d'exécution 56,6 points sur un maximum de 60. Il tint à souligner le dévouement des dirigeants tels que MM. Henchoz et Moreillon et les conditions particulières dans lesquelles la société, composée en majeure partie d'éléments jeunes, dut participer au concours de Viège.. Il formula des vœux pour la prospérité et les succès futurs du Chœur d'Hommes. M. Henchoz, au nom de ce dernier, dit en quelques mots très simples sa gratitude pour le cordial accueil réservé à sa société, et plus spécialement à la Municipalité, à l'Harmonie municipale, aux sociétés locales et e fin à toute la population de Martigny, pour leur geste amical fort apprécié.

Arrêt facultatif du train de nuit

Sur demande adressée à l'avance au chef de gare de Martigny ou, au plus tard avant le départ du train, à celui de Lausanne, le train direct 32 — Lausanne dép. 23 h. 54, Vevey dép. 0 h. 10, Montreux dép. 0 h. 17 — fera arrêt à Martigny chaque fois que *deux* voyageurs au moins désireront y descendre.

La Direction.

Les clarinettes

1res, 2es, 3es, flûtes et saxophones sont priés d'assister à la répétition partielle demain mardi à 20 h. 30.

Le « cirque Barlay » prolongé au Royal

Comme l'on pouvait s'y attendre, le grand film de Jacques Feyder, *Les gens du Voyage (Le Cirque Barlay)* remporte un succès triomphal. C'est pourquoi le cinéma ROYAL, pour donner satisfaction au public, le prolonge de 2 jours.

Tout le monde parle de Françoise Rosay (la dompteuse Flora). Quel cran ne lui a-t-il pas fallu pour entrer dans la cage aux tigres ! Françoise Rosay voulut être seule à braver ces bêtes féroces. Elle entra dans la cage, refusant d'être doublée. Hommage lui soit rendu. D'autre part, l'âme du cirque, c'est elle. Même da s le moindre geste, elle n'est jamais banale.

Guillaume de Sax, mari de Cécile Sorel, a montré des dons insoupçonnés de dresseur de chevaux.

Allez donc au Royal. Allez au cinéma. C'est votre meilleure distraction.

Nous avons reçu :

La culture des céréales

par A. Schnyder, traduit par M. Tapernoux. 96 pages. 60 clichés, 1 fr. 50. Edit. Impr. Centrale, Lausanne. — Les milieux agricoles déploraient depuis longtemps l'absence d'un guide simple et pratique concernant la culture des céréales. Cette lacune est maintenant comblée grâce à l'initiative de la Sté suisse d'agriculture qui, après avoir mis la question au concours, a primé l'ouvrage présenté par M. A. Schnyder, secrétaire de la Féd. suisse des sélectionneurs. L'édition française, qui vient de sortir de presse, a été entièrement adaptée aux conditions particulières de la Suisse romande. Nul doute qu'elle ne trouve un excellent accueil auprès de nos agriculteurs, qui pourront y puiser de nombreux et utiles conseils.

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, Zurich.

Dans sa séance du 20 mai 1939, le Conseil de surveillance de la Société, présidé par M. H. Mousson, Dr en droit, a approuvé les comptes du 81e exercice (1938). En ce qui concerne les *assurances de capitaux* la production de l'exercice a atteint le chiffre élevé de 196 millions de fr. (169 en 1937) ; le portefeuille s'est accrû en conséquence : il atteint à la fin 1938 : 1.869 millions de fr. (1.811). Les arrérages annuels des assurances de rentes en cours à la fin de l'exercice se montent à 54 millions de fr. (48). D'une part, la Sté a encaissé en primes et intérêts 165,7 millions de fr. (176,4), alors que d'autre part elle a payé 61,6 millions de fr. (52) de prestations d'assurance auxquelles il faut ajouter les parts de bénéfices des assurés, soit 20,7 millions de fr. (19,9). L'excédent de recettes total de l'exercice, qui atteint 15,8 millions de fr. (18,8) est utilisé exclusivement dans l'intérêt des assurés. S'il est inférieur à celui de l'exercice précédent, cela provient du fait que la baisse de l'intérêt des placements et la diminution de la mortalité ont nécessité un renforcement exceptionnel des réserves mathématiques.

Depuis sa fondation, la Société a payé plus d'un milliard de francs à ses assurés. De même, le total de *l'actif au 31 décembre 1938 dépasse le milliard de francs.* Au *passif*, figurent en premier lieu les réserves garantissant le paiement des prestations d'asssurance à échoir ; elles ont atteint 896 millions de fr. (821,4), tandis que les *réserves de bénéfices* s'élèvent à 72,8 millions de fr. (78 millions de fr.).

L'agent général pour le canton du Valais est M. Edouard Pierroz, Martigny-Ville.

Le Cirque Barlay à Martigny-Bourg

CE SOIR lundi et demain mardi, à 20 h. 1/2

2 IRRÉVOCABLEMENT **dernières représentations du "Cirque Barlay"** (Les Gens du Voyage)

Au **Royal**

ALLEZ AU CINÉMA ! C'est votre meilleure distraction

A VENDRE
faute d'emploi, **jolie**
Banque de magasin
avec 12 tiroirs, dessus marbre, verre bombé. Cédé moitié prix.
S'adresser sous chiffres 320 au bureau du journal.

FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL

SION Dès le 20 mai, au Café-Restaurant des Sports Av. des Bains
Cabaret-Concert
par des artistes suisses revenant de l'étranger. De la joie, galeté plaisir. Consommations 1er choix. Entrée gratuite. *Pas de quête*

Grand Conseil

Séance d'aujourd'hui lundi 22 mai 1939

Ce matin a commencé la session de printemps du Grand Conseil dans la nouvelle salle inaugurée samedi. Après la messe du St-Esprit, Mgr Bieler, mitré et crossé, a béni le local.

Presque tous les sièges sont occupés et un nombreux public assiste aux délibérations.

M. Gard remercie la Ville de Sion et le Conseil d'Etat des sacrifices accomplis pour doter le Grand Conseil d'une salle et d'un mobilier convenables.

Il rappelle le souvenir de MM. les députés Jules Couchepin et Hans Schröter et souligne les services qu'ils ont rendus au canton ; il signale également le décès du prévôt du Grand St-Bernard, Mgr Bourgeois. L'assemblée se lève pour honorer leur souvenir.

Au moment de déposer son mandat présidentiel, M. Gard remercie ses collègues du bureau, en particulier les deux secrétaires, le Conseil d'Etat et tous ses collèuues de l'appui qu'ils lui ont apporté.

Election du président

M. Théo Schnyder, député du district de Loèche, actuellement 1er vice-président, est appelé à la présidence par 97 voix sur 101 bulletins valables.

M. Gard félicite son successeur de sa belle élection.

En possession de ses fonctions, le nouveau président prononce un excellent discours sur lequel nous reviendrons mercredi. Il remercie ses collègues de l'honneur qu'il lui est fait et en reporte le mérite sur sa commune de Gampel.

M. *Théo Schnyder* est né en 1889 à Gampel. Il fréquenta les écoles primaires de Gampel, puis les Collèges de Sion et de Schwyz, pour entrer ensuite à l'Ecole d'agriculture d'Ecône et enfin au Polytechnigénieur rural et d'agronome. Il partit alors faire un cum de Zurich. En 1916, il obtint son diplôme d'instage d'un an en Pologne. A son retour, il resta un an à l'Etat de Zurich en qualité d'ingénieur.

Il fut nommé ingénieur-adjoint, puis ingénieur à l'Etat du Valais jusqu'en 1926. Il a donné des cours aux Ecoles d'agriculture.

M. Théo Schnyder est président de la Société patriotique valaisanne et membre du Comité directeur de la Société suisse d'économie alpestre.

Election du 1er vice-président

M. le député Bernard de Lavallaz est élu 1er vice-président par 97 voix.

MM. Haegler et Weissen sont élus comme secrétaires et MM. Carron et Wyer comme scrutateurs.

L'élection du 2me vice-président est renvoyée à une date ultérieure.

On aborde ensuite la gestion.

Un apéritif a été offert aux députés dans la salle des pas perdus. Le Grand Conseil va-t-il imiter le Conseil national ? Après le Bar Henry aurons-nous le Bar Théo ?

Confédération

Un devoir démocratique

Discourant devant une assemblée organisée par le parti radical de la ville fédérale, M. le conseiller fédéral Wetter a montré avec éloquence combien le projet fédéral de renforcement méritait d'être ratifié avec vigueur par le peuple suisse et les Etats confédérés. Après avoir exposé les tâches extraordinairement accrues de la Confédération en vue de renforcer notre appareil de défense militaire, le Chef du Département fédéral des finances a parlé longuement de la plaie du chômage dans notre pays et de la nécessité impérieuse de fournir du travail à tous ceux de nos concitoyens qui, privés contre leur volonté d'un gagne-pain, désirent ardemment se rendre utiles à la collectivité et coopérer, dans la mesure de leurs forces et de leurs moyens, à la prospérité économique du pays. L'orateur a déclaré avec force qu'un tel problème n'est pas seulement d'ordre social, politique et économique, mais qu'il rentre dans le cadre de la défense morale du pays. Sa solution doit être une des tâches primordiales d'un Etat démocratique et il importe au plus haut degré que dans notre petit pays, si fier de son glorieux passé et de ses traditions séculaires de solidarité et d'entr'aide sociale, le problème du chômage soit résolu d'une façon vraiment digne d'une démocratie.

Or, on sait que le projet soumis au vote du peuple suisse, le 4 juin prochain, constitue une solution harmonieuse de deux problèmes distincts, le renforcement de la défense nationale et la lutte contre le chômage par la création d'occasions de travail. Tout ce qui sera entrepris en vue de renforcer notre sécurité extérieure concourra en même temps à occuper durant de longs mois une véritable armée de sans-travail et le labeur si ardemment souhaité de ces concitoyens consolidera la muraille défensive, que nous entendons opposer, quoiqu'il arrive, à n'importe quel envahisseur. On ne pouvait, dès lors, concevoir une formule plus heureuse de lutte contre la plaie hideuse du chômage et M. le conseiller fédéral Wetter a lancé un appel vibrant à ses nombreux auditeurs afin que, faisant confiance à ce gouvernement fédéral si dévoué aux intérêts supérieurs du pays, ils aillent avec ardeur sanctionner de leur vote un projet si gros de conséquences heureuses pour l'avenir et la sauvegarde de notre chère patrie suisse.

Mort d'émotion à Aigle

Vendredi à 10 h., M. Ad. Busso, 47 ans, peintre en bâtiment à Aigle, roulant en automobile à la rue du Collège, vit soudain une fillette de trois à quatre ans se jeter contre sa voiture. Il stoppa aussitôt et s'empressa auprès de la fillette, qui n'a que des égratignures. Mais l'émotion avait été si vive que M. Busso s'affaissa, frappé par une attaque. Il rendit le dernier soupir peu après.

Nouveaux timbres de l'Exposition

Une série de nouveaux timbres poste, mis en vente dans l'enceinte de l'Expo de Zurich, mais utilisables sur tout le territoire suisse, vient d'être éditée ; la vignette est l'« arbalète », marque d'origine des produits suisses. Les timbres sont verts pour 5 ct., brun-gris pour 10, rouges pour 20 et bleus pour 30 ct.

Viège dans la joie

La Fête cantonale de Chant

Il faut tout d'abord rendre hommage aux nombreux comités qui patronnaient la fête et spécialement à M. Paul Studer, président du comité d'organisation.

La manifestation avait été préparée, en effet, avec autant de soin que d'intelligence et pendant ces deux jours de liesse il n'y eut vraiment rien à reprendre au travail consciencieux des Viégeois.

Un critique impartial, M. Arthur Parchet, nous fit observer le bel effort entrepris par le «Chœur» de fête et par l'« Orchestre » auxquels chacun décerna les plus vifs éloges.

Ces deux groupements qui se sont présentés plusieurs fois dans des concerts publics, sous la direction de M. Kaufmann, avaient mis au point un programme attrayant d'une réelle valeur artistique. A eux deux ils contribuèrent grandement à maintenir la manifestation sur un plan élevé.

La cité avait été décorée avec goût, et tout de suite on sentait dans son accueil du charme et de la délicatesse.

Les organisateurs de la fête de chant ne commirent pas une ...fausse note et l'on peut donner Viège en exemple à bien des villes.

LA JOURNEE DE SAMEDI

Nos devoirs professionnels nous retenaient samedi à Sion, mais ceux qui nous ont renseignés sur la réception que leur réserva les Viégeois, le premier jour, se montraient touchés de leur cordialité.

Les sociétés de division supérieure et de première division furent reçues avec enthousiasme et M. Mengis, président de la ville, eut des mots chaleureux pour leur souhaiter la bienvenue.

Un cortège parcourut les rues, au milieu d'une foule ardente et prompte à s'animer.

Au début de l'après-midi, le « Chœur d'Hommes » de Martigny, qui détenait le drapeau cantonal, depuis la dernière fête de chant, remit l'emblème au « Männerchor » de Viège qui en aura la garde jusqu'à la prochaine fête.

Ce fut une cérémonie émouvante et simple.

A cette occasion un représentant de chacune des deux sociétés prit la parole afin de s'assurer mutuellement de leur sympathie.

Pendant que les sociétés se préparaient aux différents concours le jury tenait une séance avec le comité cantonal que présidait M. Paul Kuntschen de Sion.

Le jury était composé comme suit : M. Charles Troyon, directeur au Conservatoire de Lausanne, président, MM. Rd chanoine Broquet, professeur de musique à St-Maurice, Pierre Carraz, professeur de musique à Genève, Alex. Dénéréaz, professeur de musique à Lausanne, Charles Mavor, professeur de musique à Lausanne, Casimir Meister, directeur de musique à Soleure, Georges Pantillon, professeur de musique à Corcelles, Arthur Parchet, professeur de musique à Vouvry, père Zimmermann, professeur de musique à Sion.

Bientôt les épreuves commencèrent.

Le concours d'exécution de la première division et de la division supérieure avait lieu à l'Hôtel de la Poste et le concours à vue au St-Jodernheim.

Tout de suite on fut frappé par les progrès réalisés par certains groupements choraux.

La « Chorale sédunoise » que dirigeait M. Georges Haenni se distingua plus particulièrement puisqu'elle allait être la grande triomphatrice de ces journées.

Les chanteurs sédunois ont séduit le jury par leurs qualités de souplesse et de discipline.

Le soir, dans la cantine où se pressait la foule, un grand concert eut lieu. L'on applaudit aux belles productions du « Chœur » et de l'« Orchestre » de Viège comme aussi celles de plusieurs groupements choraux.

Tard dans la nuit, les chanteurs déambulaient encore à travers la cité, tout au plaisir de ces heures de joie et de douceur.

LA JOURNEE DE DIMANCHE

Dès le dimanche matin, d'autres sociétés arrivaient à leur tour à Viège et créaient dans la ville une intense animation.

Signalons que la Société des producteurs de lait avait eu la délicate pensée de soutenir les organisateurs en fixant dans leur cité le lieu de leurs assises.

Après avoir assisté à une messe basse, les chanteurs se groupèrent en cortège pour se rendre à la place de fête où un excellent vin d'honneur les ragaillardit.

Puis les épreuves continuèrent, à l'Hôtel de la Poste où se déroula le concours d'exécution, au St-Jodernheim où avait lieu le concours à vue et à l'église bourgeoisiale où divers groupements s'affrontaient dans le chant grégorien.

A midi un grand banquet réunissait officiels, invités et chanteurs à la cantine où la fanfare de Viège, dirigée par M. Muller, donna un excellent concert dans le bruit des fourchettes.

On remarquait à la table d'honneur MM. les conseillers d'Etat Oscar de Chastonay, Albano Fama, Maurice Troillet et Anthamatten, M. Théo Schnyder, le nouveau président du Grand Conseil, M. Haegler, préfet de St-Maurice, les autorités de Viège et de nombreux musiciens et compositeurs, parmi lesquels M. Gustave Doret.

M. Studer, président du comité d'organisation, souhaita la bienvenue à ses hôtes et eut, pour chacun d'eux, des mots de reconnaissance et d'amitié.

Puis, M. Oscar de Chastonay, président du Conseil d'Etat, monta à son tour à la tribune et dans un discours bien pensé et bien dit il rendit hommage aux chanteurs et aux compositeurs romands, sans en excepter ceux du Valais.

Il rappela les noms des disparus : Wolff, Sidler, Zimmermann, et eut pour les vivants une pensée affectueuse : Gustave Doret, Charles Haenni, Georges Haenni, le chanoine Broquet, Arthur Parchet, Matt, dont il souligna la bienfaisante action dans notre pays.

Une ovation spontanée monta à l'adresse de tous ces artistes.

A son tour, M. Théo Schnyder, président du Grand Conseil, prit la parole en allemand et en français, pour exalter les sentiments patriotiques de l'assemblée. Il le fit avec sincérité.

En dépit d'un temps brumeux et qui menaçait de mêler l'eau du ciel à ces flots d'éloquence, une foule énorme assista au concert qui suivit les discours et applaudit longuement les sociétés qui se produisirent.

Une fois de plus, l'Orchestre et le Chœur de Viège se distinguèrent.

Après qu'on eût remis les diplômes aux vétérans, un cortège se forma que précéda le groupe des enfants et des demoiselles d'honneur.

Sur tout son parcours, la population lui fit fête et l'on accueillit par des bravos prolongés les sections de Nendaz, Savièse, Evolène qui portaient avec beaucoup de coquetterie et de fierté les costumes régionaux.

Ce fut enfin le retour à la cantine où l'on proclama les résultats attendus avec tant d'impatience et de curiosité.

M. Troyon, président du jury, tira l'enseignement de ces concours qui dénotent les heureux progrès réalisés en Valais dans l'art du chant.

Sans décourager personne, il sut mêler la louange à la critique et prodiguer aux chanteurs de judicieux conseils qu'ils suivront sans doute avec conscience.

Il convient de souligner ici la bonne impression que firent sur le jury des sociétés dont on n'attendait pas un développement aussi marqué.

Si l'on souligne avec joie le magnifique succès obtenu par la « Chorale sédunoise », on doit féliciter également des sociétés aux effectifs moins importants qui ont présenté des exécutions soignées. Ainsi Saxon, Collombey, Epinassey, Evolène, Bramois, qui sont sorties premières de leur catégorie. A signaler aussi l'excellente présentation du Chœur mixte de Sierre, en division supérieure.

M. Gustave Doret qui reste un grand ami du Valais s'est déclaré fort satisfait de l'heureux développement du chant dans le canton.

Dimanche soir, alors qu'une fête familière se déroulait à la cantine, les chanteurs étrangers à la localité regagnaient leurs villes et leurs villages où partout la population les accueillit avec amitié.

A Sion la « Chorale sédunoise » qui revenait couverte de lauriers fut reçue par l'Harmonie municipale et la société de gymnastique et défila en cortège au milieu d'un public enthousiaste.

Ainsi s'acheva cette fête de chant qui permet les plus beaux espoirs et qui se déroula du commencement à la fin dans une atmosphère heureuse.

A. M.

***

LE PALMARES

Lecture à vue :

Division supérieure : 1. Sion, Chorale sédunoise, très bien avec félicitations du jury, 86 points ; 2. Salvan, La Mauritia, très bien, 83 pts ; 3. Brigue, Maennerchor, très bien, 82 pts ; 4. Monthey, Orphéon, bien, 75.5 pts ; 5. Martigny, Chœur d'Hommes, satisfaisant, 68.5 pts.

1re division : 1. Collombey, l'Avenir, très bien, 84.5 pts ; 2. Lens, Chœur d'Hommes, très bien, 82 pts.

2me division : 1. Epinassey, Thérésia, très bien avec fél. jury, 87.5 pts ; 2. Revereulaz, Chorale, très bien, 80.5 pts. ; 3. Savièse, Cécilia, très bien, 80 pts ; 4. Sitten Maennerchor Harmonie, satisfaisant, 68.5 pts.

Concours d'exécution

Division supérieure : 1. Sion, Chorale sédunoise, excellent, fél. jury, 58.5 pts ; 2. Salvan, La Mauritia, excellent, 57.7 pts ; 3. Brigue, Maennerchor, excellent, 56.8 pts ; 4. Monthey, Orphéon, excellent, 56.7 pts ; 5. Martigny, Chœur d'Hommes, excellent, 56,6 pts (tous ci: q couronnes de laurier 1re classe).

1re division : 1. Collombey, l'Avenir, excellent, laurier 1re classe, 56.4 pts ; 2. Lens, Chœur d'Hommes, très bien, laurier 2me classe, 54.3 pts.

2me division : 1. Epinassey, Thérésia, excellent, laurier 1re classe, 57.8 pts ; 2. Savièse, Caecilia, très bien, laurier 2me classe, 55.8 pts ; 3. Sitten Maennerchor, très bien, laurier 2me classe, 52.7 pts ; 4. Revereulaz, Chorale, bien, laurier 3me classe, 50.5 pts.

3me division : 1. Evolène, Evoléna, très bien, laurier 2me classe, 54.4 pts.

Concours de chant grégorien

Division supérieure : 1. Bramois, Ste-Cécile, excellent, et Lens, Chœur d'Hommes, excellent, *ex aequo*, 57.8 pts ; 2. Salvan, La Mauritia, très bien, 55.5 pts.

1re division : 1. Epinassey, Thérésia, excellent, avec fél. jury, 58.2 pts ; 2. Nax, Ste-Cécile, excellent, 57.5 pts ; 3. Savièse, Caecilia, bien, 52.5 pts.

2me division : 1. Evolène, Evoléna, bien, 52.5 pts.

Division spéciale (voix d'enfants) : 1. Vionnaz, école des garçons, bien 52.5 pts.

Chœurs mixtes

Division supérieure : 1. Sierre, Ste-Cécile, excellent, laurier 1re classe, 57.2 pts ; 2. Bramois, Ste-Cécile, excellent, laurier 1re classe, 56.7 pts.

Mixte, division inf. : 1. Saxon, La Lyre, excellent, laurier 1re classe, 56.1 pts ; 2. Viège St.Martinschor, très bien, laurier 2me classe, 55.7 pts ; 3. Nax, Ste-Cécile, très bien, laurier 2me classe, 52.8 pts.

Dernières nouvelles

Graves incidents à Dantzig

Hier soir, entre Dantzig et la Prusse orientale, à Kalthof, une foule en uniforme du parti national-socialiste a envahi la maison des douaniers polonais, qui ne se sont pas servis de leurs armes. Un commissaire de police dantzicois est arrivé à 23 h. et a invité les douaniers à quitter le poste, le commissaire ne pouvant pas prendre la responsabilité de ce qui pourrait arriver si les gardes frontières restaient. Les douaniers partirent, sous la protection de la police, et la foule démolit le poste. Mis au courant de l'incident, le commissaire de Pologne à Dantzig envoya à Kalthof le commissaire Perkowski et deux employés, après avoir averti le Sénat de Dantzig qui, malgré la promesse donnée, ne les fit pas accompagner par des policiers. Arrivés en voiture à Kalthof, M. Perkowski et ses employés furent attaqués par 5 individus au moment où ils mirent pied à terre. Le chauffeur tira quatre coups de feu pour se défendre. Un des individus a été tué.

L'indignation à Dantzig

La nouvelle de cette mort a provoqué parmi la population du district une vive indignation. La population a organisé des manifestations de protestation dans plusieurs localités notamment à Pieckel. Les autorités de Berlin déclarent ne pas avoir connaissance des incidents de Pieckel.

Des élections à Genève

Samedi et dimanche ont eu lieu dans tout le canton de Genève les élections des conseillers administratifs et des maires et adjoints des communes. En ville, les cinq conseillers administratifs sortant ont été réélus : MM. Henri Schœnau, radical, 5720 voix ; Jules Peney, rad., 5714 ; Jean Uhler, nat.-dém., 5541 ; Emile Unger, soc., 5264 et Marius Noul, soc., 5113. Viennent ensuite M. Chalut, hors parti, 378 voix, et M. Servettaz, candidat d'une liste intitulée « Intérêts de la ville de Genève et défense des classes moyennes », 60 voix.

Les Sports

Le football à Vernayaz

(Corr.) Le F.-C. Vernayaz fêta le 18 mai, jour de l'Ascension, le 15e anniversaire de sa fondation. A cet effet, il avait organisé un tournoi, lequel était doté d'un magnifique challenge, offert généreusement par M. Balma. Voici donc les résultats de cette journée :

Martigny II, 6 points, 1er prix ; Fully 3 pts, 2me prix ; Vernayaz 2 pts, 3me prix ; Muraz 1 pt, 4e prix.

Le challenge est ainsi resté dans les mains de la 2e de Martigny. Y restera-t-il toujours ? Aux autres équipes de répondre et de se mettre sur leur garde.

Le prix de bonne tenue a été gagné par l'équipe de Muraz dont la discipline était remarquable.

Nous pouvons noter avec satisfaction la bonne réussite de cette journée, car malgré le temps incertain les spectateurs furent assez nombreux pour encourager nos équipes. Chacun fut satisfait de l'effort fourni par les joueurs tout en gardant un rang très sportif et amical. Notons également la bonne tenue du jeu par les arbitres MM. Ducrey et Monnet dont le dévouement nous a été des plus appréciables. La pluie s'étant mise de la partie pour les dernières rencontres, la distribution des prix s'effectua au café du Chemin de fer, où, après quelques paroles d'amitié échangées entre les clubs, le Fendant coula dans ces belles coupes en notes joyeuses et récompensatrices.

Nous remercions ici bien sincèrement toutes les personnes qui ont été si généreuses envers le F.-C. Vernayaz. Leurs gestes resteront immuablement gravés dans notre petite collectivité sportive.

Madame Jean BRUTTIN ;
Madame Léon BRUTTIN, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Joseph de LAVALLAZ, ses enfants et petits-enfants ;
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean BRUTTIN

Conseiller bourgeoisial

leur cher époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, décédé subitement à Sion dans sa 41me année, le 20 mai 1939, muni des secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le mardi 23 mai, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

La Direction de l'*Helvétia-Incendie*, à St-Gall, a le regret de faire part du décès subit de son dévoué employé

Monsieur Jean BRUTTIN

survenu à Sion le 20 mai 1939.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le 23 mai 1939, à 10 heures.

Monsieur et Madame Emile TORNAY et leurs enfants, à Saxon, Lausanne et Gilly, remercient bien sincèrement la classe 1911, les amis de travail, ainsi que toute les personnes qui leur ont témoigné une si grande sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

On en offre aux amis

On ne craint pas d'offrir aux amis un verre de vin fortifiant préparé en versant simplement le contenu d'un flacon de Quintonine dans un litre de vin. Ce vin fortifiant (qui peut compter parmi les meilleurs) est en effet agréable au goût ; il réveille l'appétit et facilite la digestion. Le flacon de Quintonine coûte seulement Fr. 1.65 dans toutes les pharmacies.

Banque Maurice Troillet, Martigny

Agences et Représentants : Bagnes, Orsières et Salvan-Finhaut

Gérance de titres - Etude de rendement pour tous genres de placements et dépôts - Surveillance suivie de portefeuilles

Cours de Cuisine

et Grillade gratuit

de 15 à 17 heures et 20 à 22 heures.

Mardi 23 et Mercredi 24 mai - Grande Salle de l'Hôtel de Ville, à Martigny-Ville.

Jeudi 25 mai - Salle de l'Hôtel des 3 Couronnes, Martigny-Bourg.

UN CHEF DE CUISINE spécialiste, M. J. PIGUET, de Genève, apprendra comment on prépare en quelques minutes une grillade selon les méthodes française et anglaise.

Sur le gril ouvert : Beafstæk simple ou maître d'hôtel. Entrecôte Bearnaise, Bordelaise, Bercy - CHATEAUBRIANDS - TOURNEDOS - MIXED GRILL - POISSONS - SAUCISSES - POULETS.

Sur le gril fermé : Croûtes au fromage - Pommes - Pommes de terre - Tomates - Chataîgnes - Légumes, etc.

Nous vous recommandons cette manifestation car vous profiterez d'indications fort intéressantes qui vous permettront d'améliorer votre cuisine moyennant des dépenses très minimes.

Service Industriel Martigny.

HORAIRE MURAL COMPLET de Martigny

C. F. F. — Martigny-Châtelard
Martigny-Orsières — Cars postaux
Tramway. EN VENTE à

L'Imprimerie MONTFORT MARTIGNY-VILLE

Av. de la Gare **Tél. 6.11.19**

On cherche dépositaires pour engrais et jus de fruits

GAIN APPRÉCIABLE. SOLVABILITÉ ET BONNE RÉPUTATION DEMANDÉS.
S'adresser sous chiffres 319 au bureau du journal.

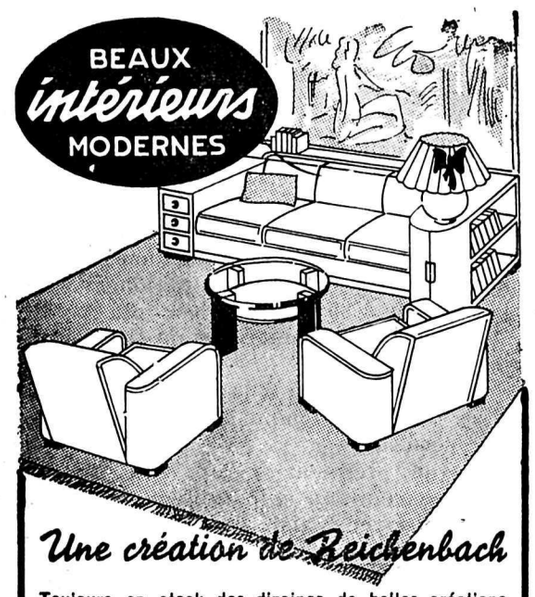

Une création de Reichenbach

Toujours en stock des dizaines de belles créations — le plus beau style moderne — mobiliers aux lignes sobres — sans excentricité — qui plairont toujours.

Leur construction, selon la vieille tradition de notre maison, est extrêmement solide et soignée.

Reichenbach Frères & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
Magasins : Avenue de la Gare, SION

Venez visiter notre magasin d'exposition • Frais de voyage remboursés pour tout achat de 1000 francs. Si vous ne pouvez pas venir, demandez notre catalogue, sans frais et sans engagement pour vous.

DEMANDEZ PARTOUT
Orange - Perl
SODA La boisson de table délicieuse au concentré de fruits
H. & L. PIOTA, MARTIGNY

Occasion

A vendre pour cause de démolition **une grande porte neuve** en bois de mélèze, forme ogivale, avec son cadre en tuf ciselé.
12 m. 50 de **pallissade, liteaux** neufs en mélèze, hauteur 70 cm.

F. DELADOEY, SION

A VENDRE
réelle occasion
OPEL 4 cyl., 6 CV. 4 places, revisée. — S'adr. sous P 3367 S Publicitas, Sion.

A VENDRE
superbe
Camion 2,5 t.
6 cyl., 13 CV. Occasion unique.
Garage Moderne, SION.

NOUS OFFRONS
POMMES de terre
de table et pour semenceaux, à partir de Fr. **16.-** les 100 kg. Marchandise de tout 1er choix logée en sacs de 50 kg. Expédition en port dû contre remboursement.
Felley Frères
Fruits, SAXON, tél. 6.23.12

PRÊTS
SANS CAUTION à fonctionnaires et employés fixes, accordés de suite. Discrétion assurée.
Ecrire au :
Bureau de Crédit S. A.
Gd Chêne 1, Lausanne

Grande occasion
J'OFFRE
SALAMI de Milan
très bon et de 1re qualité à fr. **3.80** le kg. Dès 10 kg. et plus franco de port. **Charcuterie Mornico Francesco, Bellinzona, tél. 3.89.**

Gnagis
frais ou salés (museaux, oreilles pieds, queues de porcs) fr. **-.50** le 1/2 kg.
Saucisses de ménage porc et bœuf, cuites, fr. **1.25** le 1/2 kg.
JAMBONNEAUX frais, bien viandés, fr. **-.65** le 1/2 kg.
TÉTINES FUMÉES fr. **-.35** le 1/2 kg.
RAGOUT de MOUTON frais, fr. **-.90** le 1/2 kg.
Service soigné contre remboursement Port en plus, Se recommande :
Boucherie-Charcuterie SUTER, Montreux 8

PLAN DE TIRAGE

1 lot de Fr.	100.000.—
1	25.000.—
2	10.000.—
10	5.000.—
120	1.000.—
120	500.—
300	100.—
300	50.—
3 000	20.—
30 000	10.—

SION, Avenue de la Gare. Ch. post. II c 1800.

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY
Capital et réserves Fr. 1.030.000.-

CRÉDITS DE CONSTRUCTION
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SOUS TOUTES AUTRES FORMES
COMPTES COURANTS COMMERCIAUX

DÉPOTS A VUE, EN CAISSE D'ÉPARGNE, A TERME
GÉRANCE DE TITRES — CHANGE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS
Etablissement contrôlé par l'Union suisse des Banques régionales

En ces temps difficiles, SOUTENEZ les maisons qui vendent des produits suisses et emploient des SUISSES ! !

FEUILLETON du « Confédéré », No 23

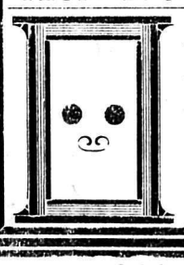

Le Coffre-Fort vivant

ROMAN

par Frédéric MAUZENS

— Sans doute.

— Vous ne débarquez pas ici ?

— Non.

— Ce dernier mot fit à Cruchat et au baron l'effet d'un coup de matraque sur la tête. Ils s'étaient évidemment dit qu'une fois rattrapés, notre fuite devenue inutile, nous rentrerions immédiatement en France avec eux. Et voilà qu'il leur fallait ou se séparer de nous ou nous suivre aux antipodes !

— Mais qu'allez-vous faire en Auchtralie ?

— Prendre le paquebot de la Nouvelle Zélande !

XIII

Chiens de faïence

Après cinquante-quatre heures d'escale, le *Calédonien* repartit.

Notre orageuse explication avec Cruchat avait fini comme elle avait commencé. Seulement, cette fois, le brocanteur s'était retiré, l'œil morne. Il ne crânait plus. D'ailleurs Plaisance, au lieu de s'emporter comme d'abord, avait froidement déclaré :

— J'ai dit que le *Calédonien* était à tout le monde. Mais il faut faire exception pour les cabines : chacune est à son occupant. Veuillez donc, s'il vous plaît, vous retirer, sinon je serai forcé d'aviser le capitaine de cette violation de domicile.

La bonne étoile de Loustau avait voulu que la cabine vis-à-vis de la nôtre fût justement libre. Elle était à deux couchettes. Il s'y était installé avec Cruchat, tandis que le baron prenait gîte un peu plus loin.

Tout le temps que nous passâmes à Bombay et les deux jours qui suivirent, mon cousin et moi restâmes enfermés.

Mais le paquebot courait droit au sud. Chaque tour d'hélice nous rapprochait de l'équateur. On respirait de plus en plus difficilement. Et quand, le 10 mars, nous arrivâmes à Colombo, il fallut, bon gré, mal gré, ouvrir notre porte pour avoir un peu d'air.

La porte en face était également ouverte, et nous vîmes Loustau assis au milieu de la cabine et Cruchat, en bras de chemise, étendu sur une couchette. Cruchat fit un mouvement pour se lever, puis reprit sa première position. A l'instant même arrivait M. de Chasseneuil. L'œil froid derrière le verre du monocle, il nous regarda, puis entra parler bas à Loustau. Plaisance haussa les épaules et s'éventa avec son mouchoir. Quant à moi, ne sachant quelle contenance prendre, je me mis à regarder par le hublot. Il était malheureusement tourné vers la haute mer.

Nous quittâmes Colombo, dont je n'avais fait qu'entrevoir les forêts de cocotiers pendant un demi-tour du paquebot sur lui-même, et notre course vers le sud reprit de plus belle. Les portes des deux cabines restèrent ouvertes jour et nuit. On étouffait. J'entendis M. de Chasseneuil dire à Loustau :

— Nous sommes à six degrés de l'équateur.

Enfin, Plaisance n'y tint plus. Un soir que nous ne pouvions dormir, la chemise collée sur la peau par la transpiration, le vieux garçon déclara :

— Je monte prendre le frais. Viens.

Nous nous habillâmes et sortîmes de notre cabine. Loustau sortit de la sienne, m'emboîta le pas et grimpa l'escalier derrière nous. Le brocanteur et M. de Chasseneuil étaient déjà là-haut.

Quand nous débouchâmes sur le pont, une bonne brise, chaude mais saine et vivifiante, me fouetta la figure. Tout autour de nous, je vis des chaises-longues en rotin et des gens étendus.

Plaisance respirait comme un plongeur qui sort de l'eau.

Quelqu'un, près de nous, se souleva sur sa chaise-longue et parla bas à un voisin. Celui-ci tourna la tête de mon côté. Au même instant, un officier passait. Il s'arrêta et me regarda. Puis il reprit sa marche, et j'entendis un chuchotement dans l'ombre où il avait disparu. Bientôt des personnes s'approchèrent et m'examinèrent à la dérobée.

Plaisance me prit le bras et nous allâmes nous accouder à la balustrade qui fait le tour du paquebot. Un monsieur, l'air indifférent, vint se placer à notre gauche. Une dame se mit à ma droite et me lança des regards furtifs. Derrière nous, il y avait un bruit de pas légers. Des gens se pressaient pour me voir.

Tout à coup, la voix de Loustau s'éleva :

— Ne vous gênez pas ! Non, vrai !

Nous nous retournâmes. Un passager enfouissait précipitamment quelque chose dans la poche de son pantalon blanc et s'inclinait en disant d'un ton confus :

— Oh ! pardon !

Il avait l'accent anglais.

Je tâtai d'une main inquiète le bas de mon dos et sentis une échancrure. En même temps, je m'aperçus que ma voisine de droite jouait avec des ciseaux à ongles.

J'avais entendu parler de ces touristes qui dégradent les monuments historiques pour en emporter un fragment. On traitait mon vieux complet comme le Parthénon.

Cinquante années d'économie ont développé en moi un véritable instinct de la conservation des vêtements ; il se révolta.

D'autre part, ce rôle de phénomène me gênait affreusement.

— Je redescends, dis-je à Plaisance.

La fatigue et la peur d'une congestion avaient décidé mon cousin à quitter notre étuve pour venir affronter la désagréable curiosité des passagers. Maintenant, il en avait pris son parti. D'ailleurs, c'était surtout à ma personne qu'on en voulait.

— Moi, répondit-il, je m'installe ici. Puisque tu t'en vas, sonne le domestique, et qu'il m'apporte une chaise-longue comme celles-là.

Et il me laissa partir, sachant que Loustau ferait bonne garde et que, du reste, une tentative criminelle n'était guère à craindre sur un paquebot.

Je réintégrai ma cabine et l'inspecteur la sienne.

Je fis la commission de Plaisance, puis m'assis sur une chaise, n'ayant pas le courage de remettre au lit par cette température. Je voyais Loustau se promener de long ent large et tourner en sifflotant. Au bout d'une heure d'ennui, je me risquai.

— Monsieur l'inspecteur, fis-je timidement.

— Voilà !

Loustau s'encadra dans la porte de sa cabine. Je me levai et vins au seuil de la mienne.

— Il fait chaud, repris-je.

Jamais, dans les conditions où nous étions, je n'aurai osé en dire autant à un autre que Loustau. Mais celui-ci m'inspirait à la fois de la confiance et de la sympathie. Je devinais son inépuisable énergie et son dévouement prêt à tout. Je sentais que, pour m'obliger, il se mettrait en quatre et, pour défendre ma vie, sacrifierait la sienne. J'en étais sûr. Il ne me faut pas longtemps pour juger quelqu'un. Ce n'est pas plus la connaissance des hommes que la finesse qui m'a manqué pour réussir. C'est l'aplomb. Les cas sont rares où je ne sais pas ce qu'il y a à faire. Seulement, je ne le fais point. Voilà pourquoi j'ai toujours végété.

— Pour sûr ! répliqua l'inspecteur.

Son regard aigu fouillait mes yeux. Puis un sourire creusa sa figure maigre et moustachue. Il comprenait que je profitais de l'absence de mon cousin pour faire un bout de causette. Policier habile, il devait être bon psychologue et me pénétrer comme je le pénétrais. Il se doutait probablement de l'emprise pris sur moi par un parent autoritaire et riche.

— Ce n'est pas la même chose qu'à Paris, reprit-il. Il y faisait pourtant rudement bon, le jour où vous avez filé. Vous rappelez-vous ? Si ce temps-là avait duré, le marronnier du 20 mars eût été en avance.

Nous venions de voir, à Ceylan, des forêts de cocotiers, et ce sont les plus belles du monde, je le savais par des récits de voyages copiés chez Jules Ricard. Et c'était le marronnier du 20 mars qui se glissait dans notre conversation. Jamais Loustau et moi ne parlâmes des merveilles du voyage. Toujours nous causâmes de Paris, ce Paris de poussière et de tumulte où nous avions tant peiné, l'un subissant des avanies, l'autre recevant des mauvais coups, tous deux l'aimant quand même de tout notre cœur.

— Il eût certainement été en avance ! répétai-je avec conviction.

Et je me représentai le marronnier en fleur. J'évoquai les Tuileries. Un soupir m'échappa.

— Est-ce qu'il a continué à faire beau après mon départ ? demandai-je.

Ce qu'avait été le temps, en mon absence, à Paris, m'intéressait plus que ce qu'il était en ce moment sur l'Océan Indien où je me trouvais.

— Non, répondit l'inspecteur, il a plu à torrents. Ce n'est qu'en Italie que j'ai retrouvé le soleil.

— Vous avez passé par l'Italie, vous.

— Le chemin de la malle des Indes : Londres, Calais, Paris, Brindisi.

» Songez que nous étions partis sans même un mouchoir de rechange !

— C'est ainsi que je suis parti moi-même. Seulement, mon cousin avait une malle pleine de linge.

(à suivre)

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).